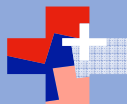


Une mission de protection pour les populations et l'environnement

**SERVICES
PUBLICS+**



**LA TRANSPARENCE SUR LES
RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS**

Chiffres mis à jour : juillet 2021



10,4 mois

Délai moyen de délivrance de
l'autorisation environnementale et de l'enregistrement
entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2021

*10 arrêtés préfectoraux pour l'autorisation
17 arrêtés préfectoraux pour l'enregistrement*

Au niveau national :

11,3 mois



415 contrôles sur site

entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2021

Au niveau national :

5437 contrôles

Agir pour la qualité de notre service, c'est aussi être à l'écoute de vos attentes et être attentif à notre niveau de performance. Et c'est du concret ! La preuve à travers ces chiffres-clés, indicateurs sur lesquels nous nous appuyons pour améliorer jour après jour la qualité du service de l'inspection des installations classées.

**Pour en savoir plus, rendez-vous
sur resultats-services-publics.fr**

Sources et méthode

Données issues du système informatisé des installations classées renseigné par les DREAL, DEAL, DRIEAT, DD(ETS)PP, DAAF.

Autorisation environnementale et enregistrement : il s'agit des arrêtés préfectoraux d'autorisation ou de refus pour les projets relevant du régime de l'autorisation ou de l'enregistrement au titre de la nomenclature des installations classées

